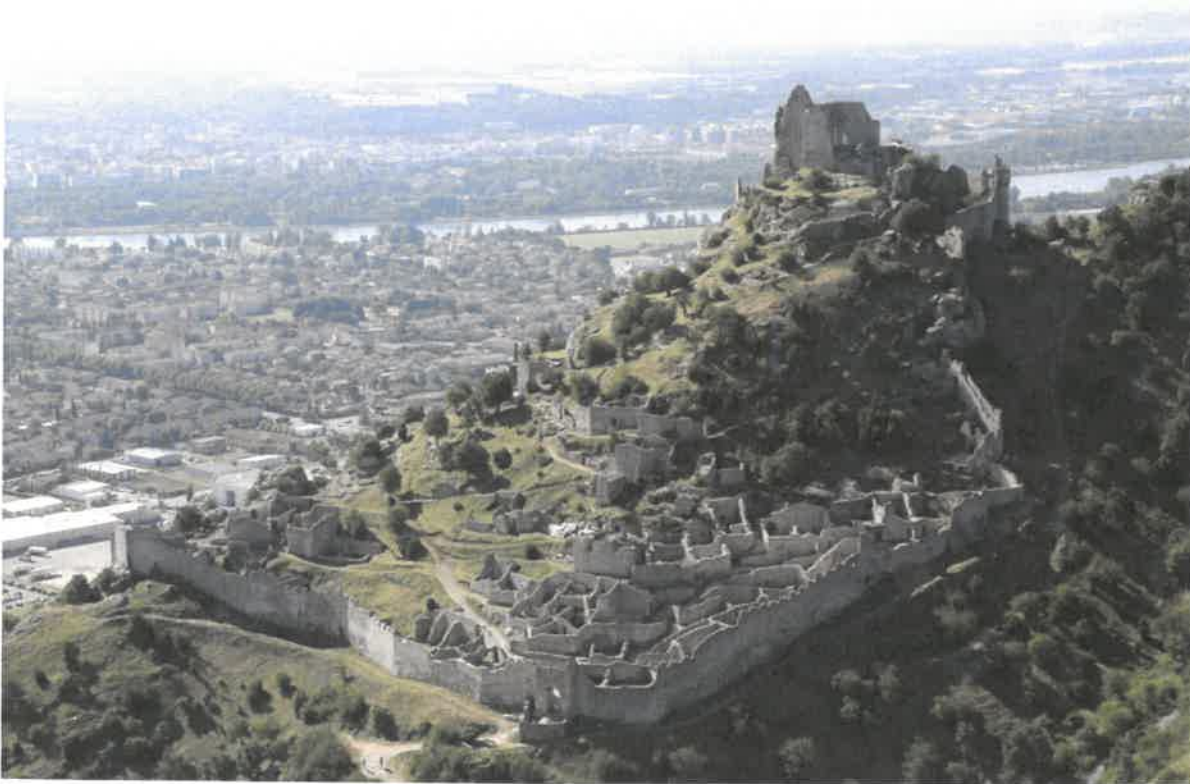


Rapport d'activité 2016



Site internet : www.rhonecrussol.fr

Adresse postale : 1278 rue Henri Dunant
BP 249
07502 GUILHERAND GRANGES Cedex

Messagerie : accueil@rhone-crussol.fr

Tél : 04.75.41.99.19
Fax : 04.75.43.65.13

Contenu

Table des matières

Quelques données chiffrées.....	3
1. Les communes membres	4
2. Les compétences	5
3. Les différentes instances	5
A. Le conseil communautaire	5
B. Les commissions	6
C. Le bureau	6
D. Représentation de l'intercommunalité dans d'autres structures.....	7
4. Le personnel.....	8
A. Répartition des effectifs.....	8
B. L'absentéisme.....	9
C. Comité technique et CHSCT (comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail)	10
5. Les activités.....	10
A. Administratives et financières.....	10
B. Exploitation (voirie/patrimoine).....	11
C. Tourisme.....	12
D. Site de Crussol	12
E. Site de Soyons	13
F. Randonnée et itinéraires doux.....	13
G. Espaces naturels	14
H. Les rivières.....	14
I. Economie/Agriculture/Viticulture	14
J. Médiathèques	15
K. Espace Public Numérique (Centre multimédia). Maison de services publics	15
L. Manifestations culturelles.....	16
M. Piscines.....	16
N. Ordures ménagères.....	18
O. Assainissement	19
P. Urbanisme/logement	19
Q. Enfance/jeunesse	20
6. La mutualisation des services	20
7. Fiscalité	21
8. Les Comptes administratifs	22
Conclusion et perspectives	23

Crédits photos : services communautaires, C.Fougeirol, photos libres de droit

Chaque année, un rapport d'activité est présenté en conseil communautaire portant sur l'année précédente. Il est transmis aux communes membres avant le 30 septembre. Ce rapport doit être ensuite présenté en conseil municipal, donnant ainsi l'occasion d'engager un véritable débat sur cet échelon intercommunal.

Quelques données chiffrées

Nombre de communes : 13

Population : 33 955 habitants (*population totale*)

Superficie : 200 km²

Voirie : 600 km de voies publiques à entretenir

Conseil communautaire : 39 délégués

124 délibérations

Volume financier tous budgets confondus : 21 millions d'euros de dépenses

– 27.2 millions d'euros de recettes

4 515 mandats et titres

14 marchés publics conclus dans l'année

74 agents permanents (71.9 ETP)

18 stagiaires scolaires et étudiants accueillis dans les services, soit 26 mois cumulés (un peu plus de 2 ans)

1143 bulletins de salaire

5 010 courriers à l'arrivée et au départ (hors ADS)

2 piscines : 82 511 entrées

3 médiathèques : 100 000 documents, 266 000 prêts

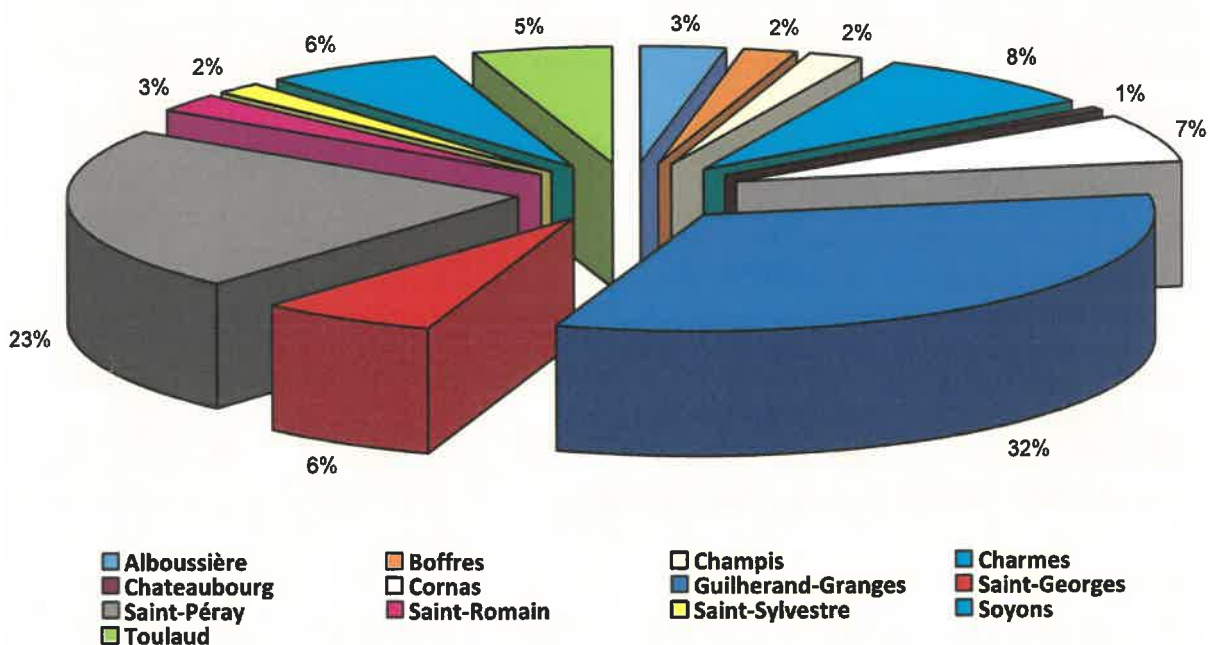
Site de Soyons : 12 317 entrées

Site de Crussol : 100 000 visiteurs

1. Les communes membres

La communauté de communes regroupe treize communes, à savoir : Alboussière, Boffres, Champis, Charmes-sur-Rhône, Châteaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Georges-les-Bains, Saint-Péray, Saint-Romain-de-Lerps, Saint-Sylvestre, Soyons et Toulaud, soit une population (totale) de **33 955 habitants** (recensement rénové, actualisation au 1er janvier 2016) et une superficie de **200 km²**.

Répartition de la population



2. Les compétences

Les principales compétences de la communauté de communes sont :

- ❖ La voirie communale (sauf cas particulier), à l'exception de l'éclairage public et du nettoyage
- ❖ L'assainissement (collectif et non collectif)
- ❖ Les sites de Crussol et de Soyons (ainsi que le musée), du Pic à Saint-Romain-de-Lerps, le château de Boffres
- ❖ Les médiathèques (Pays de Crussol, Guilherand-Granges, Saint-Péray)
- ❖ Les chemins de randonnée et la voie bleue (bords du Rhône)
- ❖ Le tourisme
- ❖ L'économie (zone des Terres Longues sur Saint-Péray, zone de la Plaine sur Soyons, zone de la Chalaye à Alboussière et la zone des Friches industrielles sur la commune de Charmes-sur-Rhône). A noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2017 les intercommunalités deviennent compétentes pour la totalité de l'économie et en particulier le transfert des zones communales en cours de réalisation ou commercialisation.
- ❖ Certains équipements sportifs : piscines de Guilherand-Granges et Saint-Péray, Gymnases de Saint-Sylvestre et de Charmes-sur-Rhône
- ❖ Les transports en commun, compétence ensuite déléguée à VRD (Valence-Romans-Déplacements)
- ❖ Les communications électroniques avec l'adhésion à ADN (Ardèche-Drôme-Numérique) en vue du déploiement de la fibre optique pour les particuliers sur l'ensemble du territoire.



3. Les différentes instances

A. Le conseil communautaire

Le conseil communautaire, dans le strict respect des dispositions réglementaires en vigueur, est composé de 39 délégués titulaires répartis comme suit :

- Guilherand-Granges : 13
- Saint-Péray : 9
- Charmes-sur-Rhône : 3
- Cornas, Saint-Georges-les-Bains, Soyons et Toulaud : 2
- Alboussière, Boffres, Champis, Chateaubourg, Saint-Romain-de-Lerps, Saint-Sylvestre : 1.
Cette dernière catégorie de communes dispose d'un représentant suppléant.

Sur l'année, le conseil communautaire s'est réuni à 6 reprises (23 février, 31 mars, 30 juin, 29 septembre, 17 novembre et 15 décembre).

124 délibérations ont été adoptées.

B. Les commissions

La communauté de communes s'est dotée de cinq commissions:

- **Voirie – assainissement – ordures ménagères** (réunion le 12 avril)
- **Finances - administration générale - personnel** (réunions les 17 février et 23 mars)
- **Culture - sport – tourisme – animation – communication** (réunion le 27 janvier)
- **Habitat – urbanisme – environnement - développement durable – agriculture – viticulture** (réunions les 09 mai et 06 juillet)
- **Economie – emploi – mobilité** (réunions les 30 mars, 08 juin, 03 octobre et 17 octobre)



En dehors des commissions « thématiques », il existe des commissions obligatoires, qui siègent en fonction de l'actualité de la communauté de communes.

- **CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)** : composée d' 1 représentant pour les communes jusqu'à 1000 habitants et 2 au-delà.
Cette commission s'est réunie le 05 décembre pour le retour aux communes du nettoyage de la voirie.
- **CAO (commission d'appel d'offres)** : composée de 5 titulaires et de 5 suppléants, placée sous l'autorité du président. Au vu des nouveaux seuils des marchés publics s'est réunie pour un seul marché en 2016. Ceci n'empêche pas de convoquer une commission « ad hoc » pour les attributions des autres marchés, composée du président, du vice-président concerné et éventuellement d'autres élus.
- **Commission de délégation de service public (DSP)** : sa composition est identique à celle de la CAO. Elle n'a pas eu l'occasion de se réunir au cours de l'année.

C. Le bureau

Le bureau est composé :

- du **Président** (Jacques DUBAY)
- des **vice-présidents** (Mmes et Mrs DARNAUD, AVOUAC, BERGER, BERTRAND, BRET, DEJOURS, PONTON, POMMARET, GINE, EDMONT, COURBIS)
- d'autres **membres** élus par le conseil (Mme BLACHE Eliane, Mrs, BLACHE Daniel et LE BELLEC)

Le bureau se réunit une fois par quinzaine, soit pour 2016, **23 séances**.

Investi des pouvoirs délégués par le conseil communautaire, il n'a pris à ce titre **que 7 délibérations**. Quant au Président qui dispose de pouvoirs propres (dispositions concernant le personnel en particulier, avec les arrêtés d'avancement...) ou des pouvoirs qui lui ont été délégués par le conseil communautaire, il a pris **93** pour cette dernière catégorie.

D. Représentation de l'intercommunalité dans d'autres structures

La communauté de communes est membres de divers syndicats, et a donc procédé à la désignation de ses représentants au sein de ces différents organismes.

- **SYTRAD (traitement des ordures ménagères) : 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants**, à savoir : Mmes BLACHE, QUENTIN-NODIN, RIFFARD, Mr CHANTRE Jean-Noël (titulaires) et Mrs CORBIN, DOREE, FAÏSSE et TRZAN (suppléants).

Cf. le paragraphe consacré aux ordures ménagères.

- **Ecoparc Rovaltain : 7 délégués titulaires et autant de suppléants** (Mmes et Messieurs AVOUAC, BERTRAND, BLACHE Daniel, DUPIN, PONTON, TRZAN, VOSSEY (titulaires) et COQUELET, BRET, COURBIS, DEYRES, EDMONT, GINE, LUYTON (suppléants).

Ce syndicat, qui regroupe aussi le département de la Drôme et la région Rhône Alpes, a pour unique objet le développement de la zone autour de la gare Valence TGV.

Ce syndicat mixte établit son propre rapport d'activité présenté en conseil communautaire en fin d'année.

Suite à la délibération de la Région et à la reconstitution des intercommunalités, ce syndicat a été dissout au 31 décembre. Les modalités financières de la dissolution doivent être définies avant le 30 juin 2017 en principe.

La contribution financière de la communauté de communes a été de 28 841 € en 2016.

- **SCOT Grand Rovaltain : 7 délégués** (Mmes et Mrs AVOUAC, BERTRAND, BRET, CHANTEPY, DUBAY, PONTON et ROSSI).

Après plusieurs années d'élaboration et de concertation, le SCOT est désormais applicable sur toutes les communes du territoire.

Ce syndicat établit lui aussi son rapport d'activité présenté en conseil communautaire.

La contribution financière de la communauté de communes a été de 57 031 € en 2016.

- **Syndicat Eyrieux-clair** : la communauté de communes siège en représentation-substitution des communes de Charmes-sur-Rhône et Saint-Georges-les-Bains adhérentes antérieurement à la fusion. Ce syndicat gère le bassin versant de l'Eyrieux et de l'Embroye. La communauté de communes a désigné des conseillers municipaux des deux communes pour y siéger.

La contribution financière a été de 18 241.50 € en 2016.

- **Valence-Romans-Déplacement (VRD)** : depuis 2014, la communauté de communes s'est vue transférer la compétence « transports urbains » et a adhéré au syndicat VRD. La communauté de communes dispose de **6 délégués** (Mmes et Mrs HANRIOT, QUENTIN-NODIN, RIFFARD, AVOUAC, CHANTRE, BRET) qui siègent au sein du syndicat à côté des délégués de l'agglomération Valence-Romans- Sud Rhône Alpes.

La contribution financière de Rhône Crussol a été de 525 361 €.

- **ADN (Ardèche-Drôme-Numérique)** : depuis fin 2014, la communauté de communes a pris la

compétence « communications électroniques » et a adhéré dans la foulée au syndicat bi-départemental, adhésion effective depuis juillet.

Elle est représentée par 2 délégués (Mr DEJOURS, titulaire, et Mr GINE, suppléant- changement en 2017).

La contribution financière de Rhône Crussol a été de 34 399 €.

- **Contrat de rivière « Doux-Mialan »** : entente avec la communauté de communes Hermitage-Tournonais, avec une contribution financière de 3 471.60 €, non comptés les travaux d'investissement financés directement par la communauté de communes.

- **CDDRA** (Contrat de développement durable région Rhône Alpes) porté par le SMEOV, dispositif supprimé en 2016 par la région au profit d'une contractualisation directe avec les intercommunalités. La contribution financière de Rhône Crussol a été en 2016 de 65 746 € au titre du fonctionnement auxquels s'est ajoutée une contribution exceptionnelle de 32 873 € pour solder les modalités de portage.

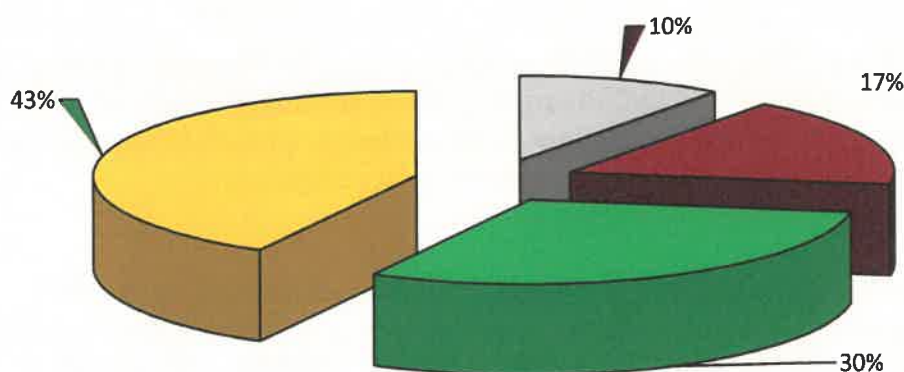
- **EPIC** (Etablissement Public Industriel et Commercial) Office de Tourisme. En 2016, la communauté de communes a créé, pour remplacer l'office de tourisme associatif, un EPIC, son « bras armé » pour la mise en œuvre de sa politique touristique.

Rhône Crussol est représenté par 13 délégués titulaires et autant de suppléants, soit 1 de chaque par commune (Mmes et Mrs PONTON, CORBIN, EDMONT, DE PAMPELONNE, DUPIN, LADREYT, AVOUAC, BUISSON, COURBIS, TARAQUOIS, ROSSI, GINE, RIFFARD, SALLIER, BERGER, PEYRARD, LE BELLEC, GERLAND, BRET, POMMARET Michel, BLACHE Eliane, LUYTON, BERTRAND, FAÏSSE, POMMARET Patrice, DEYRES.

En 2016, la communauté de communes a versé une subvention totale de 203 973 €, répartis entre l'association dissoute au 31 mai.

4. Le personnel

A. Répartition des effectifs



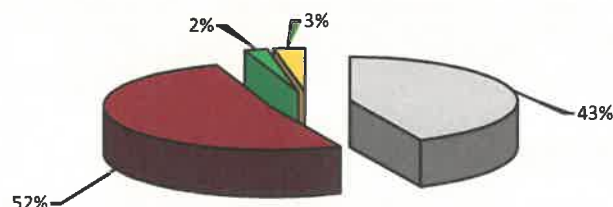
□ pôle ressource ■ pôle développement/environnement ■ pôle services à la population ■ pôle aménagement

Le nombre d'emplois permanents (titulaires mais aussi contractuels sur une longue durée) était de **74** en 2016 (ETP 71.9).

- **Pôle ressources** (direction, secrétariat, finances, personnel, hygiène et sécurité): **7 personnes**
 - **Finances** : 2 personnes
 - **Personnel** : 2 personnes (1.6 ETP)
 - **Hygiène et sécurité** : 1 personne
- **Services mutualisés** : 2 personnes pour la maintenance et le développement des systèmes informatiques, des conventions lient la communauté de communes à la mairie de Guilhaud-Granges qui met à disposition ses services. Par ailleurs, le service communication de la ville est en partie mutualisé puisque, en 2016, la communauté de communes s'est dotée de son propre service.
- **Pôle services à la population: 21 personnes**
 - **Médiathèques** : 16 personnes (8 à Guilhaud-Granges, 5 à Saint-Péray, 2 à Alboussière) et des bénévoles, intervenant à Alboussière (plus antennes) et Saint-Péray. Une coordinatrice.
 - **Piscines** : 4 personnes ainsi que des saisonniers et des remplaçants
 - **EPN (espace public numérique d'Alboussière)** : 1 personne
 - **Enfance-jeunesse** : 1 personne
- **Pôle développement/environnement : 12 personnes (dont DGA)**
 - **Assainissement/ordures ménagères** : 4 personnes
 - **Economie** : 1 personne
 - **Espaces naturels/rivières** : 1 personne
 - **Site de Soyons** : 2 personnes et des saisonniers
 - **Site de Crussol** : 1 personne et des saisonniers
 - **Tourisme /communication** : 1 personne
- **Pôle aménagement : 29 personnes (dont DST)**
 - **Voirie/exploitation** : 24 personnes
 - **Voirie/conception** : 2 personnes
 - **ADS/logement** : 4 personnes

B. L'absentéisme

Typologie des absences



□ Accidents du travail ■ Maladie ■ Maternité, paternité, présence parentale ■ événements familiaux

Une analyse interne de nos données, nous amène aux constats suivants.

En 2016, il a été totalisé 1715 jours calendaires d'absence, soit l'équivalent de **4.7 agents absents** à l'année. Ce chiffre est en nette progression par rapport à 2015.

C. Comité technique et CHSCT (comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail)

En 2016, ces instances se sont réunies à 3 reprises pour le Comité Technique: les 29 avril, 23 septembre et 02 décembre ; à 2 reprises pour le CHSCT : les 29 avril et 02 décembre.

En 2016, afin de fédérer le personnel, deux manifestations ont été organisées : le challenge mobilité en juin et une après-midi détente en décembre.

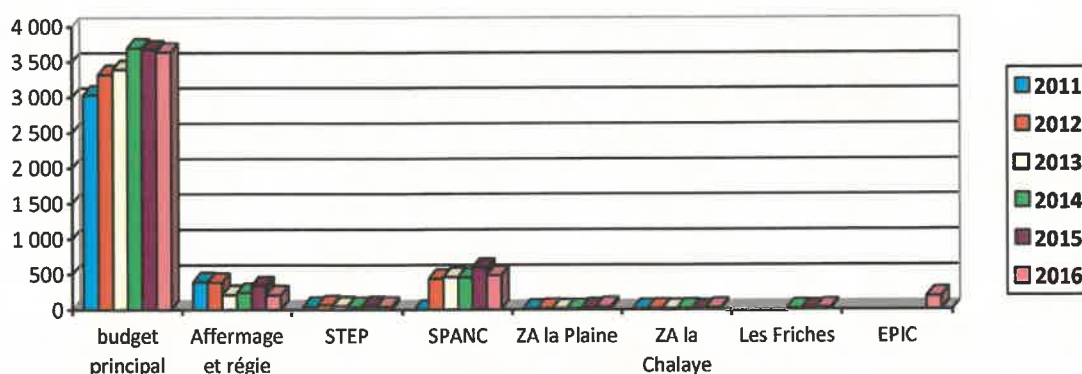
5. Les activités

A. Administratives et financières

- ✓ **le secrétariat** a enregistré **3 416 courriers à l'arrivée**, le courrier propre au service ADS est traité en interne, et **1 594 courriers au départ (1 499 en 2015)**, étant précisé que les mails présentant une importance sont enregistrés à l'arrivée. Ce service gère aussi les bureaux et conseils communautaires. Le service supervise la préparation des conseils communautaires et des différentes réunions.
- ✓ **Le service comptable** quant à lui, a émis :
 - **3 389 mandats pour 3 199 en 2015.**
 - **1 126 titres de recettes pour 1523 en 2015.**

En gérant un budget supplémentaire (EPIC- Office de tourisme) dont le fonctionnement est spécifique.

Répartition des opérations comptables par budget



- ✓ **14 marchés publics** ont été conclus en 2016 (21 en 2015).
- ✓ **le service du personnel** (1.6 Equivalent Temps Plein) a établi **1 143 feuilles de paye (1 096 en 2015)**, sans compter les arrêtés (position, carrière, dossiers de retraite, comité médical...), les contrats de plus en plus nombreux avec le développement des activités saisonnières et le fonctionnement des instances paritaires.

B. Exploitation (voirie/patrimoine)

Pour mémoire, les agents des cinq communes « d'en haut » qui n'étaient pas affectés en totalité à la voirie, sont restés salariés de leurs communes respectives, leur temps de travail consacré à la voirie a été comptabilisé et fait l'objet d'une compensation financière.

L'équipe patrimoine a été rattachée au service exploitation.



En raison des changements intervenus début 2016 dans le service exploitation et la gestion des interventions des équipes, les données ci-après sont partielles. Les comparaisons avec les années antérieures ne sont donc pas pertinentes.

- **Alboussière : 1 139 heures**
- **Boffres : 1 538 heures**
- **Champis : 1 437**
- **Charmes-sur-Rhône : 588 heures.** A ces chiffres s'ajoutent 8 journées de balayage mécanisé.
- **Chateaubourg : 60 heures.** A ces chiffres s'ajoutent 4 journées de balayage mécanisé.
- **Cornas : 250 heures.** A ces chiffres s'ajoutent 16 journées de balayage mécanisé.
- **Guilherand-Granges : 755 heures.** A ces chiffres s'ajoutent 120 journées de balayage mécanisé.
- **Saint-Georges-les-Bains : 1 175 heures.** A ces chiffres s'ajoutent 8 journées de balayage mécanisé.
- **Saint-Péray : 1 796 heures.** A ces chiffres s'ajoutent 68 journées de balayage mécanisé.
- **Saint-Romain-de-Lerps : 1 472 heures**
- **Saint-Sylvestre : 871 heures**
- **Soyons : 432 heures.** A ces chiffres s'ajoutent 8 journées de balayage mécanisé.
- **Toulaud : 1 355 heures.** A ces chiffres s'ajoutent 8 journées de balayage mécanisé.
- **Entretien des bords du Rhône et Viarhônga : 56 heures**
- **Entretien des sites communautaires (le Pic, Soyons, Crussol...) : 52 heures**
- **Autres travaux : 2 802 heures**

En dehors de l'entretien en régie, les principaux travaux de voirie ont porté sur les voiries communales, et au titre de la voirie communautaire, les travaux de l'avenue Sadi Carnot à Guilherand-Granges.

C. Tourisme

En lieu et place de l'association dissoute au 31 mai 2016, a été installé un EPIC, comme indiqué précédemment. Placé sous la direction de Mme Dintre, qui assure aussi la responsabilité de la communication, cet EPIC a débuté son activité « sur les chapeaux de roues » avec des changements sensibles dans différents domaines : modalités de fonctionnement de l'office de tourisme avec désormais des permanences à Crussol, réalisation de petits clips vidéo...

La 1^{ère} opération d'importance a été le weekend « vignoble et découverte » en octobre et sa soirée bistro, animée par trois chefs étoilés, plébiscitée par plusieurs centaines de personnes.

A l'occasion de cette manifestation, « Crussol festival » (qui ne s'appelait pas encore ainsi) a été présenté à la population avec la présence exceptionnelle de la chanteuse ZAZ.

Pour assurer la promotion du territoire et de ses nombreux atouts, une étude pour la réalisation d'un équipement structurant est au programme, dont les résultats seront connus en 2017.



D. Site de Crussol

Il se passe toujours quelque chose à Crussol !

Avec un accueil repensé, de nouveaux horaires, des permanences de l'office de tourisme, les visites guidées « découverte des orchidées », les différentes manifestations organisées sur le site tout au long de l'année, le site de Crussol est emblématique du territoire.

Pour améliorer le confort des visiteurs, des aménagements complémentaires ont été faits dans l'accueil, les accès ont aussi été aménagés, en particulier la montée de Beauregard avec un cheminement spécifique pour les piétons.



E. Site de Soyons

Après une longue période de fermeture pour cause d'éboulement d'une des grottes, malgré la réouverture complète du site début 2016 après d'importants travaux de confortement, le site n'a pas encore retrouvé son niveau de fréquentation antérieur. Ainsi, 12 317 visiteurs ont été accueillis ainsi que 1 550 enfants dans les ateliers « fouille », un succès qui ne se dément pas pour cette activité.

Comme chaque année, le site a accueilli plusieurs étudiants et chercheurs et a réceptionné deux thèses de doctorat concernant l'étude des collections. Le massif de Malpras a fait l'objet de recherches archéologiques, sous la conduite d'un doctorant, les objets découverts à cette occasion ont été restaurés par un atelier spécialisé.

Le site s'est associé à différentes campagnes nationales : « journées de l'archéologie » en juin, « journées du patrimoine » en septembre et « fête de la science » en octobre. Enfin, en décembre, une conférence regroupant 13 chercheurs a été organisée à la salle des fêtes de Soyons, devant plus de 100 spectateurs.

Quant au musée, aujourd'hui en centre-village, l'étude sur une nouvelle implantation et organisation a démarré en 2016, ses résultats seront connus en 2017.



F. Randonnée et itinéraires doux

Eu égard au succès rencontré par la journée découverte de la voie bleue, cette manifestation a été reconduite en 2016, sur la commune de Saint Georges Les Bains, le public étant au rendez-vous.

Comme chaque année, le mobilier et la signalétique font l'objet d'un entretien régulier.



G. Espaces naturels

Le comité de pilotage travaille sur les massifs de Crussol, Soyons et Chateaubourg.

Tout un catalogue de mesures a été mis en œuvre, dans le cadre des partenariats noués avec le Département, la Région et l'Etat:

- plan d'interprétation (cabinet Cairn)
- Des animations avec les visites « découverte des orchidées » et deux nouveautés avec les petites bêtes et la géologie (300 participants),
- un concours photo « nos massifs naturels en hiver »,
- une projection en plein air, « les saisons » de J.Perrin devant plus de 300 personnes
- Des travaux d'entretien des pelouses sèches sur Chateaubourg
- L'accueil de nombreux scolaires pour la découverte des milieux naturels

H. Les rivières

Comme chaque année, l'entretien des différents cours d'eau a été poursuivi.

En préparation de la mise en œuvre de la prochaine compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au 1^{er} janvier 2018, différentes études diagnostics ont été lancées sur la totalité de notre territoire (en concertation avec le syndicat Eyrieux Clair pour le sud, et avec Hermitage-Tournonais pour les autres secteurs). Les résultats seront connus fin 2017.

I. Economie/Agriculture/Viticulture



La montée en puissance de ce secteur s'est confirmée en 2016, Rhône Crussol s'imposant peu à peu comme un partenaire actif. Ainsi, une cinquantaine de porteurs de projet ont été accompagnés. La communauté de communes a par ailleurs accueilli des sessions de formation pour les jeunes entreprises.

En ce qui concerne les zones d'activité communautaires, plusieurs promesses et actes de vente ont été signés.

La zone de la Plaine sur Soyons a fait l'objet d'importants travaux de desserte et viabilisation, tout est donc prêt pour accueillir de nouvelles entreprises.

2017 marquera un tournant important puisque, désormais, les intercommunalités ont en charge la totalité du développement économique.

L'agriculture et la viticulture étant des domaines importants sur notre territoire, le partenariat noué avec la chambre d'agriculture a commencé à produire ses effets puisqu'une 1^{ère} réunion de la CLI (comité local d'installation) a eu lieu en fin d'année en parallèle du recensement, commune par commune, des exploitations et du foncier.

J. Médiathèques

En 2016, les médiathèques ont effectué 266 000 prêts. Ce nombre de prêts après deux années de recul, est reparti à la hausse. Un quart des abonnés sont par ailleurs utilisateurs de plusieurs établissements. Consultations de la presse quotidienne et presse en ligne complètent l'offre des médiathèques.

Diverses animations sont organisées régulièrement. Chaque trimestre, une brochure présente l'ensemble des animations, certaines très régulières, d'autres plus occasionnelles.

Pour les 5 ans de la médiathèque Joëlle Ritter de Saint Péray, diverses manifestations ont été organisées, avec même un bal folk !

Le point d'orgue des animations a été la « journée de la BD » en partenariat avec la mairie de Saint Péray qui a permis aux lecteurs de rencontrer différents auteurs.

Il faut aussi rappeler qu'en dehors des ouvertures au public, les médiathèques reçoivent la plupart des classes, centres de loisirs et crèches ou RAM, dans le cadre d'un partenariat avec la BDP (bibliothèque départementale de prêt). La BDP propose aussi une offre de formation importante pour les professionnels et pour les bénévoles. Ces bénévoles sont ainsi plus d'une trentaine à Saint-Péray (un chiffre en progression) et une quarantaine sur le réseau d'Alboussière, le prêt au public étant exclusivement assuré par les bénévoles sur ce secteur (et ses antennes).

Pour amplifier le travail en réseau, une coordinatrice supervise les échanges et les actions des trois médiathèques Rhône-Crussol.

L'important chantier de rénovation et réaménagement de la médiathèque de Guilhaing-Granges a commencé à l'automne, il doit durer un an. Pour ne pas pénaliser le public, un service de proximité est maintenu, sauf phases de travaux spécifiques nécessitant la fermeture complète.



K. Espace Public Numérique (Centre multimédia). Maison de services publics

Installé à Alboussière depuis 1997, le centre est affilié aux Inforoutes de l'Ardèche, il est ouvert 6 jours sur 7 et met à disposition du public (accès gratuit) une dizaine de postes en libre-service. Le centre est

agrée en tant qu'organisme de formation.

Des ateliers numériques sont régulièrement organisés.

Labellisé MSAP (maison de services au public) il permet aux habitants du secteur de bénéficier d'un appui pour les différentes formalités de la vie quotidienne, en partenariat avec la CAF, Pôle Emploi (en 2016, opération spécifique « c@p vers l'emploi : vers l'autonomie numérique »), la CPAM, la MSA, la CARSAT, la CCI et la CMA.

Des actions ont aussi été mise en place avec les écoles intéressées (TAP...) pour la sensibilisation du jeune public à l'utilisation d'internet.

En 2016, la structure a accueilli plus de 2 400 personnes.

L. Manifestations culturelles

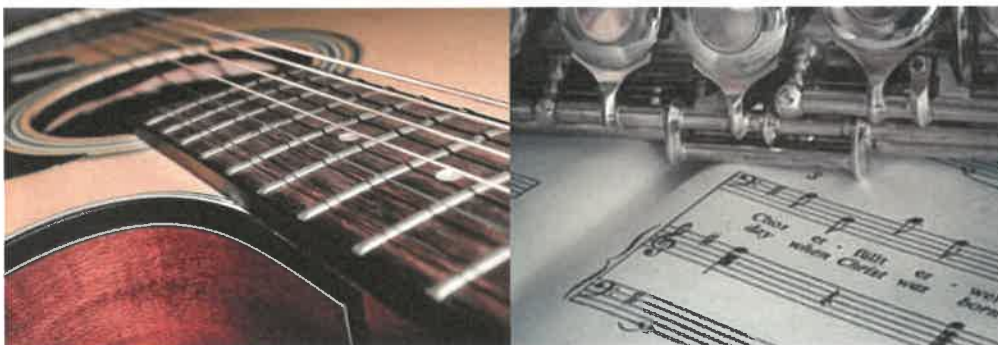
La communauté de communes soutient différentes manifestations, en **subventionnant** les organisateurs, comme c'est le cas pour les **Musicales de Soyons** qui permettent de profiter de récitals de grande qualité dans plusieurs communes (**18 000€**), ou, comme pour la Fête de Crussol, en apportant en plus de l'aide financière (**55 000€ de subvention au CMF- comité municipal des fêtes de Guilha-Granges**) toute la logistique nécessaire.

Elle est par ailleurs organisatrice directe de différentes manifestations.

Le « **festival Mimages** » dont la direction artistique est confiée par convention à la compagnie Zinzoline de Saint-Péray a eu lieu du 16 au 25 mars. La soirée d'ouverture s'est déroulée au CEP du Prieuré à Saint Péray. Plusieurs centaines de scolaires ont été accueillis sur la durée du festival, provenant d'une vingtaine d'écoles de tout le territoire.

Quant à la soirée de clôture au gymnase de Saint-Sylvestre, son succès ne se dément pas.

Les « **Musiques d'Eté** » dont la programmation est assurée par Lamastrock, ont offert six soirées musicales en plein air en juillet et août, devant un public toujours aussi nombreux (2 000 spectateurs au total). Comme en 2015, une soirée a eu lieu début juillet dans le cadre magnifique du théâtre de verdure de Crussol.



M. Piscines

Il y a deux établissements, l'un fonctionnant à l'année (Guilha-Granges), l'autre uniquement sur la saison d'été (Saint-Péray) avec des saisonniers.

La fréquentation de la piscine de Saint-Péray est tributaire des conditions météorologiques. Malgré des conditions climatiques en juin moins favorables qu'en 2015, la fréquentation sur la saison s'est maintenue à son niveau de 2015 avec presque 16 000 entrées, tous publics confondus. La piscine est désormais ouverte à la pause méridienne et les weekends en juin et tous les jours pendant les vacances d'été.

Enfin, la gérante du bar particulièrement dynamique a été reconduite pour cette saison, elle a offert un service très apprécié du public.

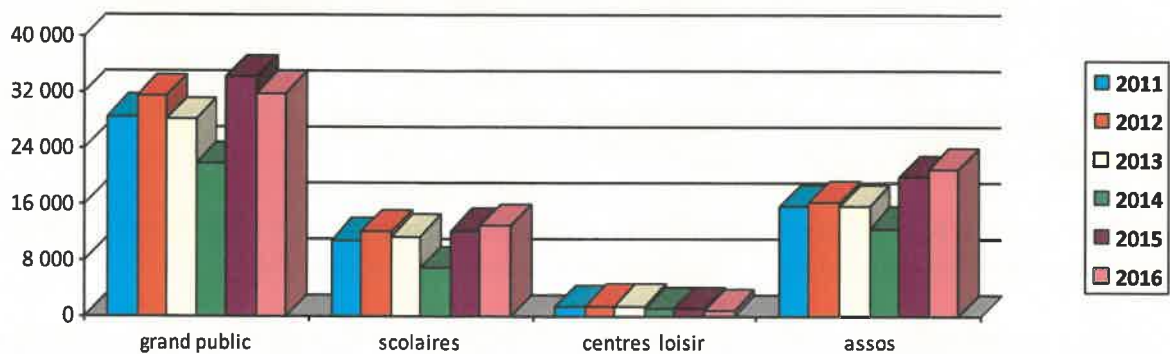


Quant à la piscine de Guilhaerand-Granges, elle accueille à l'année des publics très variés (grand public en baisse en 2016 par rapport à 2015 ; scolaires et associations en hausse).

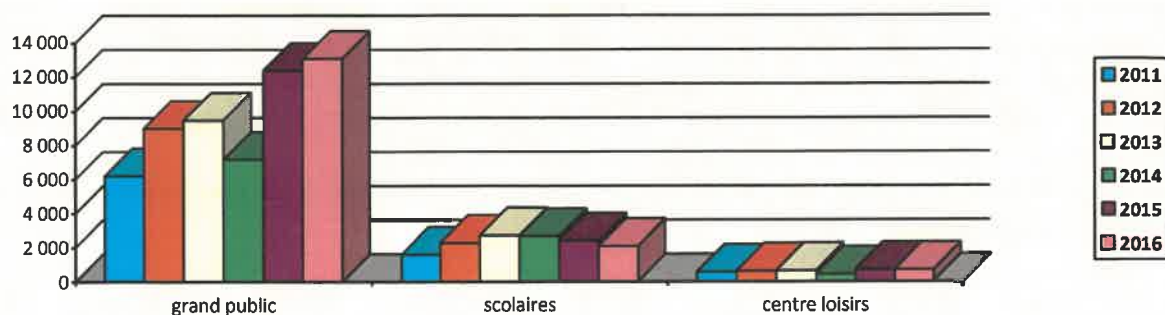
La piscine est un équipement qui participe aussi à la vie locale avec une initiation à la plongée en juillet et surtout, comme chaque année, les épreuves du téléthon début décembre.

Fréquentation des piscines

Guilhaerand-Granges



Saint-Péray



N. Ordures ménagères

Un rapport d'activité distinct est présenté au conseil communautaire, qui sera ensuite soumis aux différents conseils municipaux.

La communauté de communes gère en direct la totalité de la partie collecte confiée par marché à l'entreprise Pizzorno.

Quant au traitement, il est assuré par le SYTRAD, qui présente un rapport d'activité spécifique.



Ce service a un coût de plus de 4 millions d'euros TTC en 2016 pour collecter (PAV, porte à porte, déchetteries) plus de 19 000 tonnes de déchets.

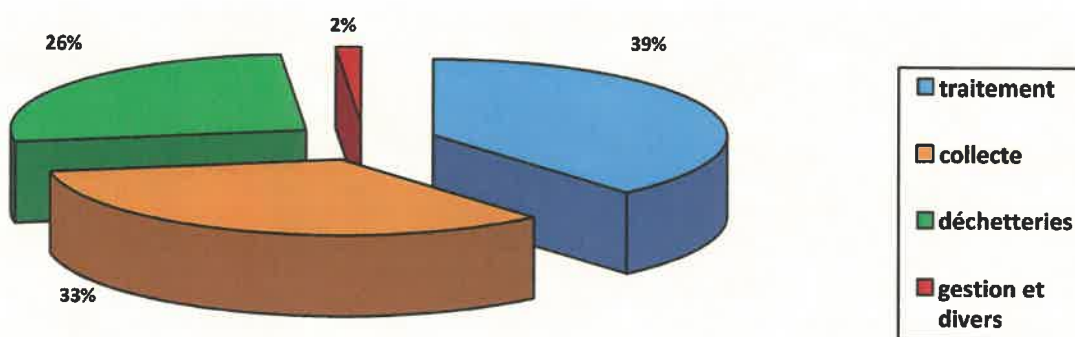
Le service est financé pour l'essentiel par la **taxe d'ordures ménagères (3.6 M€)**, le solde des recettes étant constitué par la revente de matériaux et les reversements d'Eco Emballage.

Des travaux dans les différentes déchetteries transférées à Rhône Crussol ont été engagés, avec en particulier la mise aux normes de celle d'Alboussière.

Les horaires des déchetteries ont été élargis pour s'adapter à l'attente des particuliers, celle de Guilhaud-Granges, la plus fréquentée, est désormais ouverte du lundi au samedi.

Chaque année, on achète un stock de bacs (PAV, colonnes, individuels pour le sélectif) pour pourvoir au remplacement de bacs cassés et doter les nouveaux arrivants et nouveaux quartiers.

Répartition des dépenses d'ordures ménagères



O. Assainissement

L'assainissement fait l'objet d'un rapport d'activité spécifique sur les ressources, les dépenses et investissements réalisés. Ce rapport permet aussi de détailler une facture type (sur la base de 120 m3 d'eau consommée).



En ce qui concerne le **SPANC**, la campagne de vérification de toutes les installations existantes s'est poursuivie avec cette année, **246 diagnostics** réalisés par le prestataire Véolia. Par ailleurs, **149 avis ont été rendus** à différents stades (conception, réalisation, réhabilitation...).

L'essentiel des contrôles initiaux a été fait. Certaines installations présentant un risque de pollution sont sous surveillance.

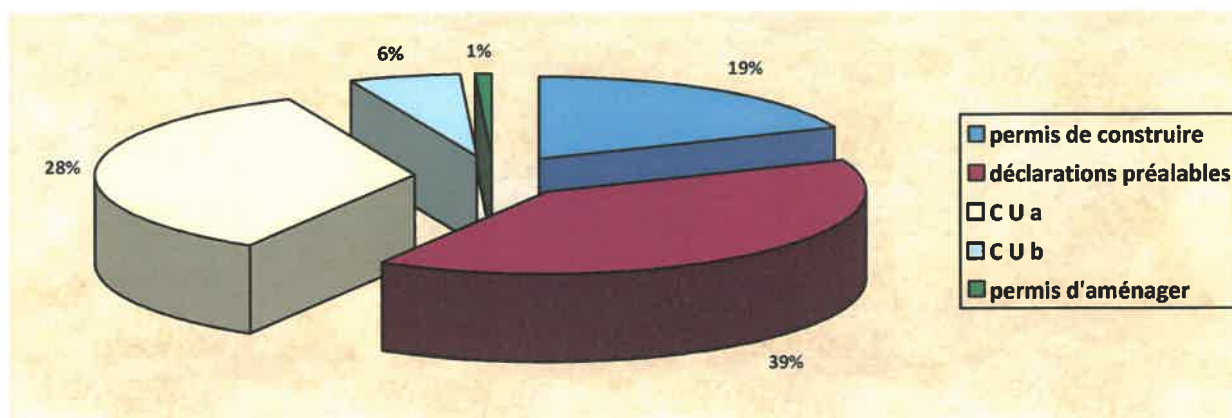
Quant aux particuliers qui doivent rénover leur système d'assainissement, Rhône Crussol les accompagne dans leurs démarches et sert d'interlocuteur avec les différents organismes financeurs.

P. Urbanisme/logement

Après une année de mise en place en 2015, le service est monté en puissance avec un renforcement des effectifs et des missions élargies.

En 2016, près de 1 300 dossiers ont été instruits, quelques communes ont par ailleurs fait le choix de conserver en interne l'instruction de certains types de dossiers.

Les dossiers instruits à Rhône Crussol pour le compte des communes se répartissent comme suit :



Pour la partie logement, le service assure le suivi du PLH (programme local de l'habitat qui a été arrêté en février) ainsi que de l'OPAH pour laquelle, la mission de SOLIHA est arrivée à terme en juillet. Désormais, l'instruction des demandes de subvention est faite en interne. Un effort tout particulier a été fait d'une part sur les économies d'énergie, d'autre part sur le conventionnement de logements (avec ou sans travaux) de manière à permettre au plus grand nombre de se loger dans des conditions financières abordables et de combler le nombre de logements sociaux manquants sur les communes soumises à la loi SRU (Guilherand-Granges et Saint-Péray).

En aides directes aux propriétaires, Rhône Crussol a versé plus de 180 000 € en 2016.

Q. Enfance/jeunesse

Jusqu'à présent, la compétence de Rhône Crussol ne s'exerce que sur une partie du territoire en ce qui concerne le CEJ (contrat enfance jeunesse signé avec la CAF), à savoir les 5 communes qui composaient l'ancienne CC Pays de Crussol.

Dans un domaine primordial pour les familles (quelle que soit leur composition), Rhône Crussol a décidé d'engagé une réflexion pour élargir les services à la population avec deux axes prioritaires, les relais d'assistantes maternelles et la parentalité. Pour mener à bien ce travail, une chargée de mission a été recrutée en septembre pour une période d'un an.

6. La mutualisation des services



Depuis 2011, des mutualisations ont été mises en place avec les communes membres.
Cette mutualisation porte sur plusieurs domaines.

- **La voirie**, puisque le personnel n'effectuant pas la totalité de son service à des tâches liées à la voirie est resté affecté aux communes, le temps consacré à la voirie faisant l'objet de flux financiers.
- **L'entretien des équipements transférés et des locaux affectés à certains services**. La communauté de communes ne s'est pas dotée d'agents techniques bâtiments ou espaces verts, ni de personnel de nettoyage. De ce fait, ce sont les agents des communes qui effectuent les petites réparations et autres.
- **La mise à disposition de personnel**. Il s'agit de personnels affectés pour une partie de leur temps dans les équipements du type piscines ou médiathèques et placés à ce moment-là sous l'autorité directe de la communauté de communes.
- **Le partage de services**. C'est le cas avec la mairie de Guilhaud-Granges pour les services informatique et communication.
- **le service d'instruction des autorisations d'urbanisme**

7. Fiscalité



En 2016, une hausse de 1.5% a été décidée, les taux s'établissaient donc comme suit :

- Cotisation Foncière des Entreprises	28,44%
- Taxe Habitation	9,69 %
- Taxe Foncière propriétés Bâties	0,481 %
- Taxe Foncière propriétés Non Bâties	8,70 %

En complément de ces taxes, la communauté de communes bénéficie de différentes recettes, certaines en lien direct avec la réforme de la taxe professionnelle (IFER, CVAE, TASCOM...), d'autres au titre de compensation par rapport à des allègements fixés par l'Etat.

Au final, la **fiscalité professionnelle** (entreprises et allocations diverses) représente **6.88 millions d'euros**, la **fiscalité « ménages »** (TH, TF, TFnB) et allocations diverses représente un peu plus de **5.3 millions d'euros**.

Pour neutraliser les effets bénéfiques de la réforme de la taxe professionnelle de 2010, par rapport à l'ancien système, la CCRC reverse au titre du **FNGIR, 2.65 millions d'euros**.

8. Les Comptes administratifs

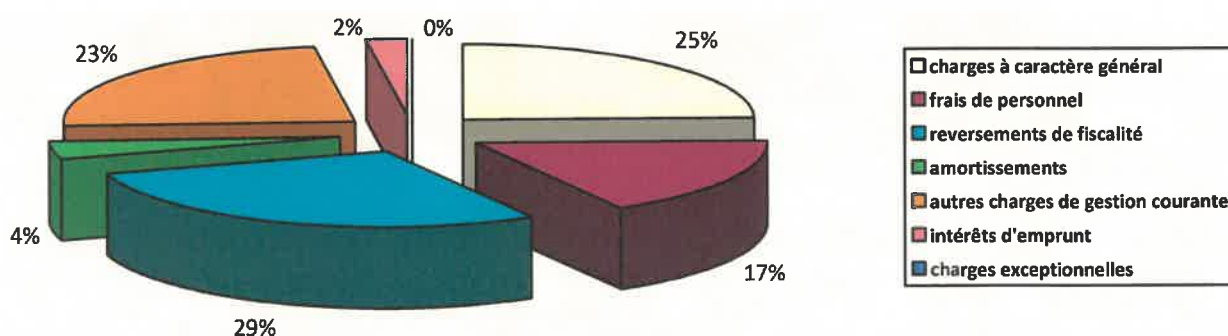
Comptes consolidés 2016

	Fonctionnement			Investissement		
	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat
<i>budget principal</i>	17 880 375€	22 054 061€	4 173 686€	14 491 768€	15 563 298€	1 071 530€
<i>affermage</i>	1 018 688€	1 539 970 €	521 282 €	1 025 676 €	1 388 386 €	362 710 €
<i>STEP</i>	800 598 €	1 310 829 €	510 231 €	422 100 €	350 197 €	-71 903 €
<i>SPANC</i>	57 161 €	134 123 €	76 963 €	- €	200 €	200 €
<i>ZA la Plaine</i>	552 764 €	1 254 772 €	702 009 €	1 245 112 €	321 311 €	-923 801 €
<i>ZA la Chalaye</i>	224 000 €	499 559 €	275 559 €	439 068 €	255 918 €	-183 150 €
<i>ZA les Friches</i>	422 154 €	429 452 €	7 298 €	265 448 €	368 018 €	102 569 €
total	20 955 740 €	27 222 767 €	6 267 027 €	17 889 173 €	18 247 328 €	358 155 €

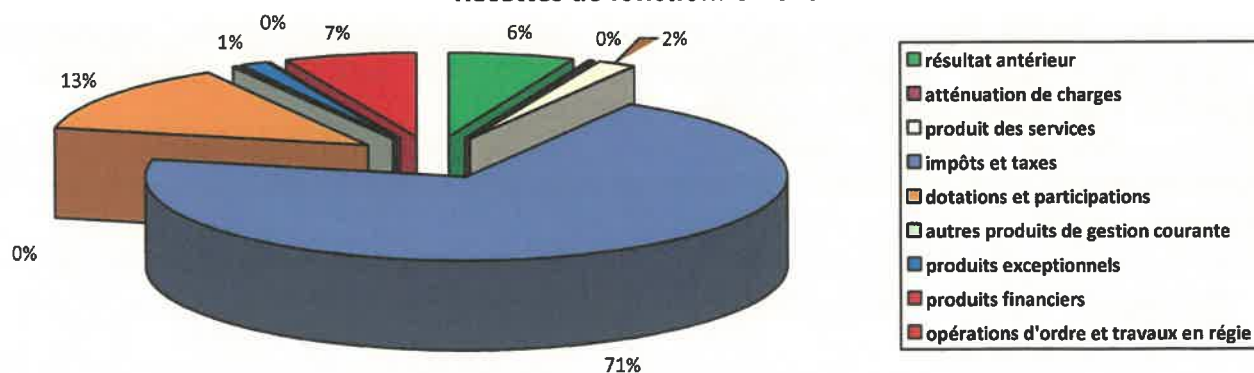
Résultat consolidé 2015 : + 6 625 183 €

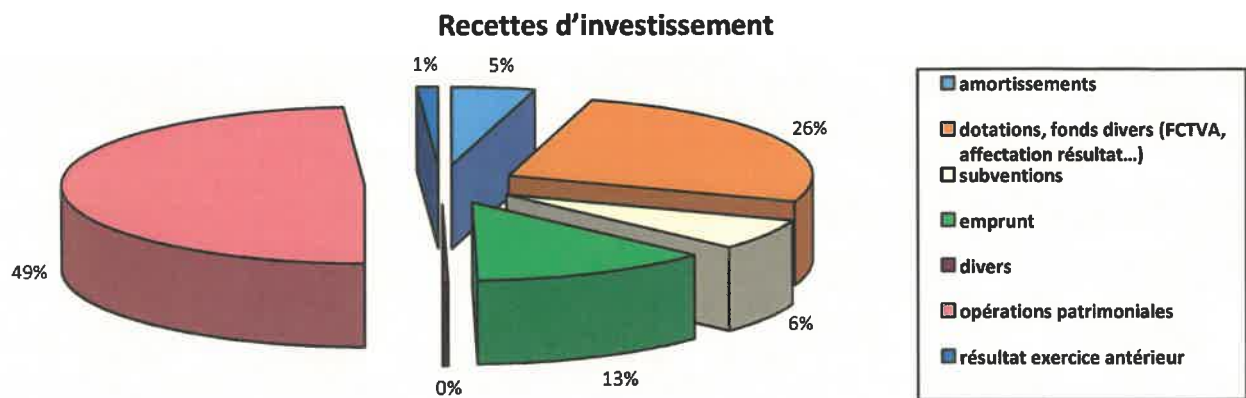
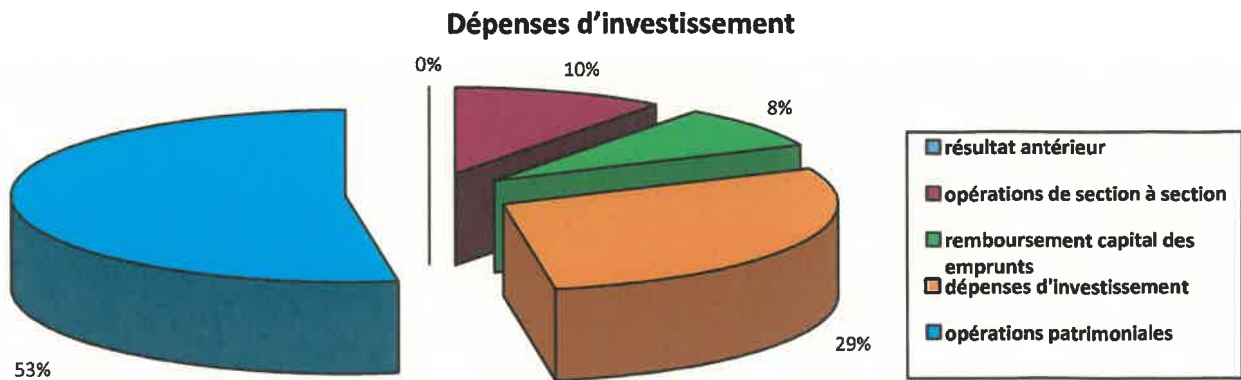
Synthèse du budget principal

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement





Conclusion et perspectives

Rhône Crussol n'a pas été impacté par la nouvelle vague de fusions opérées au 1^{er} janvier 2017, de ce fait, l'année 2016 a pu être mise à profit pour affiner les priorités du territoire.

